

■ **Société Anonyme du Domaine de la Forêt en liquidation**, à Ollon, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 12.07.2002, p. 17). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 10134 du 22.10.2002
(00703752 / CH-550.0.168.649-4)